

Justifié par la foi

Traduit de l'anglais

W. Kelly

[Bible Treasury 19, p. 134-135]

[Paroles d'évangile, série 2, n° 1]

(Romains 5, 1)

« Comment un homme sera-t-il juste devant Dieu ? » [Job 9, 2]. Solennelle question ! à laquelle l'homme ne peut donner aucune réponse satisfaisante. Si la justice dirige, l'amour est annulé ; si l'amour gouverne, la justice est submergée. L'homme ne peut concevoir aucun moyen qui ne sacrifie pas l'un à l'autre. L'âme anxieuse est ainsi laissée en proie à la crainte, encline à noyer ses doutes dans des efforts religieux, si ce n'est dans les délices du péché pour un temps. Le moi n'est pas jugé, et la conscience n'est pas purifiée ; Dieu n'est pas connu ; Christ est un simple point d'appui ou une aide, et un exemple impossible à imiter. Dans un tel état (et rien n'est plus courant, même dans la chrétienté), l'évangile même est transformé en une loi plus irritante que celle de Moïse ; et certaines âmes sombrent dans l'indifférence ou le désespoir, alors que d'autres se revêtent des haillons de leur propre justice, pour découvrir trop tard qu'elles sont nues sous le regard de Dieu.

Christ, la rédemption de Christ, répond seul au dilemme, met seul à leur véritable place Dieu et l'homme, la faute et le jugement, la paix et la sainteté. Sans Lui, tout, pour le pécheur, n'est qu'un chaos de contradictions sans espoir. Par la mort de Christ, comme Dieu est glorifié, ainsi la rémission des péchés est proclamée à l'homme : la bonté et la vérité se sont rencontrées ; la justice et la paix se sont entre-baisées [Ps. 85, 10].

Mais l'homme, vivant jusqu'à présent pour lui-même et sans Dieu, même s'il est un observateur de formes et de devoirs, est appelé à croire l'évangile, non seulement qu'il y a en Christ la grâce et la vérité, mais à croire en Lui et en Son œuvre pour sa propre âme, devant Dieu. Cela implique nécessairement la repentance envers Dieu, comme en effet il est souvent insisté dessus en Matthieu 21, 32 ; Marc 1, 15 ; Luc 24, 47 ; Actes 2, 38 ; 17, 30 ; 20, 21. La parole de la foi, que nous prêchons, dit l'apôtre, est « que, si tu confesses de ta bouche Jésus comme Seigneur et que tu croies dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé. Car du cœur on croit à justice, et de la bouche on fait confession à salut » (Rom. 10, 9-10). Ses paroles en Romains 4, 23-25 mettent la vérité dans la lumière la plus claire possible. « Or ce n'est pas pour lui seul (Abraham) qu'il a été écrit que cela lui a été compté, mais aussi pour nous, à qui il sera compté, à nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification. Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, etc. ».

Nul n'a besoin de demander un langage plus précis, nul ne peut en désirer un faisant plus autorité. C'est l'Écriture (2 Pier. 3, 15-16) ; et l'Écriture est la Parole de Dieu, quel qu'en soit l'instrument humain, communiquée par le Saint Esprit pour un usage permanent, écrite non pas uniquement pour ceux à qui elle était donnée à l'origine, mais aussi pour nous. Étant la Parole de Dieu, elle engage la conscience de tout homme qu'elle atteint : s'il en abuse, s'il refuse de l'écouter, sa condamnation n'en sera qu'aggravée. Ergoter n'effacera pas ses péchés ni ne le sauvera de la colère à venir. La foi est la réception de la Parole de Dieu, et aujourd'hui, de façon prééminente, de Son message à tout homme, l'évangile de Sa grâce. Nous sommes appelés à croire que Dieu a ressuscité Jésus notre Seigneur d'entre les morts — Jésus qui est expressément déclaré avoir été livré pour nos fautes et ressuscité

pour notre justification [Rom. 4, 25], ou justifiant. L'œuvre efficace était entièrement du côté de Dieu. Nous y avons contribué, hélas ! par nos péchés : Il a donné Son Fils qui a souffert pour eux, le Juste pour les injustes [1 Pier. 3, 18], et L'a ressuscité d'entre les morts, preuve certaine que le sacrifice était effectué et accepté, pour ceux qui croient. Demandez-vous une preuve supplémentaire ? Romains 8, 34 ajoute : « qui est aussi à la droite de Dieu, qui aussi intercède pour nous ». Sa résurrection et Sa gloire en haut sont la réponse, non seulement à Sa personne, mais à Son œuvre, glorifiant Dieu quant au péché, et souffrant pour nos péchés. Dieu est juste en Le ressuscitant et en Le glorifiant ainsi. Mais Sa justice offre bien plus, et justifie celui qui croit en Jésus (Rom. 3, 26).

Voilà le terrain béni de l'évangile. Tombé et coupable, l'homme n'avait pour Dieu aucune justice (Rom. 1 et 2). Mais Dieu justifie gratuitement par Sa grâce par la rédemption qui est dans le Christ Jésus, qui a porté le jugement de nos péchés sur la croix, et qui, maintenant ressuscité, déclare libre le croyant. C'est pourquoi c'est « par la foi en Jésus Christ envers tous, et sur tous ceux qui croient » [Rom. 3, 22]. C'est ouvert « à tous », mais pour cette raison même, celui qui rejette Christ et l'évangile de Dieu est dans une situation bien pire vis-à-vis de Dieu. Celui qui croit en Lui est justifié, oui, est fait justice de Dieu en Christ (2 Cor. 5, 21). Il est justifié par la foi. Il n'y a pas d'autre moyen. Ce n'est pas un processus qui se poursuit, mais un fait accompli et qui a été donné à connaître par le témoignage le plus sûr — la Parole de Dieu. Car Il aime à ce que nous sachions ce que Christ a fait pour nous, et ce qu'Il peut se permettre de donner en conséquence. Si nous croyons en Lui, Il ne veut pas que nous soyons dans le doute, ou chargés, mais que nous jouissions de l'incalculable faveur d'être justifié à Ses yeux. C'est la bénédiction fondamentale, anticipée dans le psaume 32, accomplie en Christ, et proclamée dans l'évangile.

Elle est « sur tous ceux qui croient ». Le croyant faible aussi bien que le fort, peut se reposer sur le Sauveur, lequel Dieu a présenté pour propitiatoire, ou trône de grâce, par la foi en Son sang [Rom. 3, 25]. Et pourquoi le sang était-il aspergé sept fois devant celui-ci, sinon pour donner la plus complète assurance à toute âme qui croit ? Le voile est maintenant déchiré ; tout est manifesté, non seulement vos péchés à la lumière de la croix, mais le sang sur le propitiatoire, témoin de l'expiation acceptée à jamais. Car Dieu a devant Lui, non pas vos péchés, mais le sang qui purifie de tout péché.

Plus que cela, c'était déclarer la justice de Dieu, et cela doublement. C'était d'abord justifier la rémission anticipée ou le passage par-dessus les péchés précédents, dans la patience de Dieu. Autrement, comment aurait-Il pu agir comme Il le fit avec Abel, Énoch et Noé, avec Abraham, Isaac et Jacob, avec des multitudes d'autres personnes d'autrefois, nommées ou non ? Mais c'est aussi pour montrer Sa justice dans le temps présent, alors qu'Il envoie la bonne nouvelle dans le monde entier, pour porter du fruit et croître en tous ceux qui les entendent et qui connaissent la grâce de Dieu en vérité. Car ce n'est plus Son ancien peuple sous la loi, mais l'évangile envoyé à tous ; ce n'est plus la justice réclamée à l'homme, pour le convaincre de péché, d'impuissance et de ruine, mais la justice de Dieu dans la mort de Christ, afin que Lui-même soit juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus [Rom. 3, 26].

C'est pourquoi, comme l'apôtre le proclame triomphalement en Romains 8, 33 : « C'est Dieu qui justifie ; qui est celui qui condamne ? ». Le Christ Jésus, par Son œuvre de souffrance, en est seul responsable. Car nos péchés constituaient un juste motif contre nous ; mais Christ les a portés en Son corps sur le bois, comme Sa résurrection a prouvé qu'ils étaient tous, et justement, ôtés. C'est la justice de Dieu, comme l'épître aux Romains l'établit, non seulement pour Le ressusciter d'entre les morts, mais aussi pour justifier tous ceux qui croient en Lui. Sa justice va bien au-delà, même jusqu'à la gloire céleste pour Christ et ceux qui Lui appartiennent. Mais là, le Saint Esprit exhorte à se baser sur la foi, aussi bien pour Dieu que pour l'âme. Que ce soit votre part, cher lecteur, par la grâce souveraine !